



29 Rue de la Paix
74000 ANNECY
carnavalvenitien@aria74.fr

CHARTE DE PARTICIPATION 2012

Beaux masques, chers amis

Les membres d'ARIA, association organisatrice du Carnaval Vénitien d'Annecy souhaitent préciser dans quel esprit est organisé ce carnaval et quelles doivent être, à leurs yeux, les relations entre masques et organisateurs.

Il s'agit d'une fête de rue, qui ne peut exister que si les trois partenaires : masques, organisateurs et public réussissent à se comprendre et à collaborer en harmonie.

Nous vous proposons

- le parking gratuit au centre ville (dans la limite des places disponibles)
- la possibilité d'utiliser un vestiaire
- le mini bar gratuit (samedi et dimanche)
- la réception dans les salons de la Mairie, offerte par la Ville d'Annecy
- le dîner des masques du samedi soir (pris en charge en partie par l'association)
- la participation de l'office de tourisme pour vous aider à trouver un hébergement
- la liberté de déambuler à votre guise dans le cadre exceptionnel de la Venise des Alpes avec son lac et ses canaux.
- la possibilité de vous présenter sur un podium sonorisé
- la présence de nombreux membres d'ARIA (dans les créneaux horaires et les lieux pour lesquels nous avons une autorisation officielle d'occupation de l'espace public)
- la présence d'un public important et admiratif.

Nous ne pouvons pas nous engager

- à assurer le beau temps que nous souhaitons tous
- à offrir une solution de repli autre que le forum de Bonlieu et les arcades de la ville

Nous vous demandons

- de vous assurer que votre costume corresponde bien aux critères communément admis du « masque vénitien » sans cependant limiter votre créativité
- de remplir le bulletin d'inscription joint et de **l'envoyer par courrier postal** dans les délais demandés
- de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du vestiaire

Nota bene : Les participants sont amenés à déambuler sur des voies et des lieux publics. Nous savons que la plupart posent volontiers pour les photographes. Tous savent qu'ils seront photographiés. C'est donc à eux-mêmes qu'il revient de gérer leurs relations avec les photographes, amateurs ou professionnels. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des différents qui pourraient surgir entre les deux parties. L'ARIA quant à elle n'utilisera les photos qu'avec l'accord des masques et des photographes concernés.